



Droit du travail : la rupture conventionnelle du contrat de travail

Actualité législative publié le 27/10/2022, vu 939 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Droit du travail : la rupture conventionnelle du contrat de travail

Code du travail, dila, légifrance :

Article L1237-11

Création LOI n°2008-596 du 25 juin 2008 - art. 5

L'employeur et le salarié peuvent convenir **en commun** des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie.

La **rupture conventionnelle**, exclusive du licenciement ou de la démission, ne peut être imposée par l'une ou l'autre des parties.

Elle résulte d'une convention signée par les parties au contrat. Elle est soumise aux dispositions de la présente section destinées à garantir la liberté du consentement des parties.

Source à jour et de plus :

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000019071189/>

DE PLUS :

https://open.lefebvre-dalloz.fr/droit-social/rupture-contrat-travail/rupture-conventionnelle-contrat-travail_dz-oasis-000859

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19030>

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/la-rupture-du-contrat-de-travail/article/la-rupture-conventionnelle-du-contrat-de-travail-a-duree-indeterminee>

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/rupture-conventionnelle>

<https://www.droit-travail-france.fr/ruptures-contrat-travail.php>

<https://inspection-du-travail.com/ruptures-contrat/conventionnelle/>

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-travail/rupture-conventionnelle/>

<https://www.juritravail.com/Actualite/rupture-conventionnelle-du-cdi-9-points-pour-tout-savoir/ld/299534>